

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION*

Base de prix net vendeur	Honoraires (TTC)
De 0 à 39 9999 €	5 000 €
De 40 000 € à 59 999 €	6 000 €
De 60 000€ à 74 999 €	7 000 €
De 75 000 € à 99 999 €	8 000 €
De 100 000 € à 114 999 €	9 000 €
De 115 000 € à 149 999 €	10 000 €
De 150 000 € à 199 999 €	10 500 €
De 200 000 € à 249 999 €	12 000 €
De 250 000 € à 269 999 €	13 000 €
De 270 000 € à 299 999 €	14 000 €
Au-delà de 300 000 €	5 % TTC

***Sauf exception, les honoraires sont à la charge de l'acquéreur**

HONORAIRES DE LOCATION ET DE GESTION LOCATIVE TTC

Honoraires de location et de rédaction de bail réparties comme suit :

- BAILLEUR : 8€ TTC/m²
- LOCATAIRE : 8€ TTC/ m²

Frais d'état des lieux :

Etablit par un Commissaire de Justice à charge partagée entre bailleur et locataire

Pour information :

Logement moins de 29 m² : 170 € TTC soit 3 € / m² pour le locataire et le reste de la facture à la charge du propriétaire

Logement de 30 à 50 m² : 170 € TTC / 85 € par partie

Logement compris entre 50 et 100 m² : 185 € TTC / 92.50 € par partie

Honoraires de gestion locative TTC :

7 % du loyer appelé